

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune  
de  
**LIVET ET GAVET**



RECU 12 AVR. 2013  
SEANCE DU 29 MARS 2013

Nombre de Conseillers Municipaux  
en exercice.....14  
Nombre de présents.....8  
Nombre de votants.....9

L'an deux mil treize et le vingt neuf mars à dix huit heures, le  
Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est  
réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses  
séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Gilbert  
DUPONT, Le Maire.

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la  
convocation du Conseil Municipal et le compte  
rendu de la présente délibération ont été affichés  
à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la  
loi du 5 avril 1884.  
Le Maire,

**Présents** : Messieurs Gilbert DUPONT, Guy BOUDINET, Alain  
BLETON, Mesdames Caroline KEBALI, Chrystel LE QUANG,  
Gisèle AMBROSIANO, Christine GANDOLFE, Danielle GRIVEL-  
DELILLAZ

Date de convocation du conseil municipal :  
25/03/2013

**Absents** : Madame LEISERING Marie, Messieurs BOURSON  
Stéphane, DEVILLERS François, GADAUD Stephan,  
PELLEGRINELLI Vincent

**Pouvoir** : Monsieur Patrick BIDAUD donne pouvoir à  
Monsieur Alain BLETON

**EAU ET ASSAINISSEMENT : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012 ET AFFECTATION DU  
RESULTAT :**

Monsieur Le Premier Adjoint présente le compte administratif de l'exercice 2012 du budget eau et assainissement,  
qui peut se présenter ainsi :

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Résultat à la clôture de l'exercice 2011	- 2 176 011.60 €
Résultat de l'exercice 2012	2 009 426.23 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2012	- 166 585.37 €

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Résultat à la clôture de l'exercice 2011	2 003 880.41 €
Part affectée à l'investissement en 2011= c/1068 de 2012	2 003 880.41 €
Résultat de l'exercice 2012	- 128 549.39€
Résultat définitif au 31 décembre 2012	- 128 549.39 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
**ARRETE** à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**DECIDE** d'affecter les résultats excédentaires en report à nouveau :

- a) En report à nouveau section d'investissement : - 166 585.37 €  
b) En report à nouveau de la section de fonctionnement : -128 549.39 €.

**AUTORISE** Monsieur le Premier Adjoint à signer toutes les pièces relatives à cette décision, y compris le compte  
de gestion du receveur municipal.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme.  
Le Premier Adjoint,  
G. BOUDINET

